ADDITIF

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

Organisateur

N° d'épreuve FFM **644**
Moto-Club ..... **PROVENCE SPORT PROMOTION**
N° d'affiliation **2936**
Lieu ..... **DOMAINE DE PREFAISSAL - MEZEL (04)**

1/ CONFIGURATION COURSE POUR LES SOLOS ET EQUIPAGES

2 X 1H30

2/ TARIF

SOLO 65 €
EQUIPAGE 100 €

3/ CAMERA AUTORISEE

4/ ORDRE DE DEPART

SEUL LE CLUB POURRA DONNER LE PLACEMENT DES PILOTES SUR LA LIGNE DE DEPART, EN FONCTION DE :
L' ORDRE DE LEUR DATE ET PAIEMENT DE LEUR ENGAGEMENT

POUR CEUX QUI CHOISIRONT LE PAIEMENT PAR CHEQUE :
LA DATE RETENUE SERA CELLE DE LA RECEPTION DU CHEQUE PAR LE CLUB

5/ RAPPEL DANS LE PARC D'ASSISTANCE

POUR LA SECURITE DE TOUT LE MONDE, IL EST INTERDIT :
- DE FUMER
- TOUT APPAREIL A GAZ, A CHARBON OU ELECTRIQUE POUVANT PROVOQUER UNE FLAMME OU UN COURT CIRCUIT

Visa du Moto-Club	*Visa de la Ligue*	*Visa de la FFM*
Date :	Date :	Date : Numéro :